



2022

CATALOGUE DE FORMATIONS





SOMMAIRE

DES FORMATIONS SPECIFIQUES A NOS METIERS EN FJT	4
INFORMATIONS PRATIQUES.....	5
MODALITES DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE.....	6
ACTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES (ACT)	7
ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE DES RESIDENTS EN FONCTION DE LEURS POTENTIELS ET DE LEURS PROJETS	8
CODEVELOPPEMENT EQUIPES DE DIRECTION	9
GESTION DES CONDUITES ADDICTIVES CHEZ LES JEUNES	10
ACCOMPAGNER LES RESIDENTS A L'ENTRETIEN DE LEUR LOGEMENT ET DES ESPACES PARTAGES.....	11
ACCUEILLIR DES PERSONNES ETRANGERES : SITUATIONS JURIDIQUES ET INTERCULTURALITE.....	12
TRANSITION NUMERIQUE DES RESIDENCES-FJT.....	13
ACCOMPAGNER LES RESIDENTS VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE : DU DIAGNOSTIC PARTAGE A LA MISE EN LIEN VERS LES PARTENAIRES.....	14
LES SPECIFICITES DU PROJET FJT : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR	15
SENSIBILISER LES RESIDENTS A LA DESINFORMATION ET A L'ESPRIT CRITIQUE	16
ACCOMPAGNER LES RESIDENTS VERS LE LOGEMENT AUTONOME : OUTILS ET PRATIQUES	17
FORMATIONS REGLEMENTAIRES.....	18
HABILITATION ÉLECTRIQUE H0-B0-BS MANOEUVRES SIMPLE.....	19
HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANOEUVRES SIMPLES / ESSAIS ET MESURAGES	20
FORMATION INITIALE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (FSST)	21
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES SALARIES : AUTRES OUTILS MOBILISABLES	22
LES OUTILS DE LA FORMAITON PROFESSIONNELLE	23
LES ACTIONS REGIONALES	24
LA PLATEFORME COLLABORATIVE HABITAT JEUNES ÎLE-DE-FRANCE	24
CONTACT.....	25

DES FORMATIONS SPECIFIQUES A NOS METIERS EN FJT

L'URHAJ Ile-de-France réunit 38 structures gestionnaires de 117 résidences-FJT et projets habitat jeunes qui emploient près de 650 salariés.



Afin de favoriser le développement des compétences ainsi qu'une culture commune pour l'ensemble de ces acteurs, la commission formation de l'URHAJ propose chaque année, en fonction des retours et sollicitations du réseau, des rendez-vous diversifiés. Ils permettent à chacun de faire vivre au mieux nos projets et d'accompagner les jeunes.

A l'image de l'éducation populaire, pour nos formations nous privilégions des pédagogies actives permettant aux équipes du réseau Habitat Jeunes IdF une application directe sur leurs postes de travail.

De plus, nous construisons nos formations afin qu'elles soient un moment privilégié pour les salariés qui y participent. Elles permettent de développer leurs compétences sur une thématique, mais elles sont également un moment d'échange de pratiques, de rencontre avec d'autres professionnels, un temps pour réfléchir à ses habitudes professionnelles, prendre du recul et s'inspirer mutuellement.

PROGRAMME 2022 – 10 FORMATIONS, DONT 4 NOUVELLES

Afin d'intégrer les évolutions de notre secteur et des besoins des jeunes, cette année encore nous avons développé quatre nouvelles formations, qui complètent celles désormais devenues incontournables.

L'URHAJ propose ainsi 10 formations pour accompagner le développement du pouvoir d'agir des équipes face aux nombreux défis qu'elles rencontrent :

- Faire face aux enjeux des technologies numériques : pour les directions "Transition numérique des résidences-FJT", et pour les équipes "Sensibiliser les résidents à la désinformation et à l'esprit critique".
- Développer une expertise et des compétences spécifiques à nos établissements : "Les spécificités du projet FJT" ou "Assurer un accompagnement personnalisé des résidents".
- Adapter l'accompagnement à toutes les situations de résidents à travers 3 formations : les jeunes en insertion professionnelle, en situation d'addiction ou encore les personnes étrangères.
- Accompagner les parcours résidentiels de l'entrée à la sortie des résidents : avec d'abord une formation liée à l'entretien du logement et le respect des espaces collectifs puis une seconde sur l'accompagnement vers le logement autonome.

De plus, après une expérimentation concluante en 2021, nous proposons de poursuivre les sessions de codéveloppement, qui permettent aux équipes de directions de construire des solutions concrètes à leurs difficultés du quotidien, de développer leur réseau de pairs aidants ainsi que leur leadership.



L'URHAJ EST CERTIFIÉ QUALIOPi

Cette certification permet d'attester de la qualité du processus que nous mettons en œuvre en tant qu'organisme de formation (OF).

Elle permet d'être reconnu par les OPCO (Opérateurs de Compétences tels qu'Uniformalion) qui financent la formation des salariés.

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITES D'ACCÈS

Les formations se déroulent en présentiel dans les locaux de l'URHAJ Ile-de-France ou au sein des résidences du réseau francilien accessibles en métro. Exceptionnellement elles peuvent être proposées en distanciel.

Besoins spécifiques : Pour les salariés en situation de handicap nous envisagerons ensemble des solutions au cas par cas pour garantir un égal accès à nos formations. Merci de nous prévenir de vos besoins spécifiques au moment de l'inscription en adressant un mail à formation@urhaj-idf.fr.

INSCRIPTIONS

Les formations peuvent accueillir entre 8 et 12 stagiaires (sauf exception). Ce nombre permet des échanges riches et la participation active de tous.

Les inscriptions s'effectuent en ligne à partir des liens que vous trouverez sur chacune des pages. Les demandes d'inscriptions seront traitées fin janvier 2022 et seront confirmées au stagiaire et à son responsable (aux adresses courriel renseignées dans le formulaire d'inscription) en février puis au minimum deux mois avant les formations pour les demandes d'inscriptions arrivées ultérieurement (dans la limite des places disponibles). Des informations complémentaires pourront vous être demandées.

Une convocation est transmise par courriel un mois avant le début de la formation à chaque stagiaire inscrit, lui confirmant les détails pratiques et pédagogiques de la formation.

À l'issue de la formation une attestation de présence détaillant le nombre d'heures effectuées par le salarié est remise à l'employeur et une attestation de formation est remise au salarié décrivant les objectifs pédagogiques de la formation ainsi que les heures effectuées.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'auto-évaluation des compétences est à remplir en amont de la formation de manière dématérialisée. Il permet au formateur de s'adapter aux profils et attentes des stagiaires.

À l'issue de la formation les stagiaires sont invités à répondre à un questionnaire de fin de formation afin d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques et leur satisfaction.

Nos formations se faisant en petit comité, l'assimilation des contenus par les stagiaires est également vérifiée en continu par le formateur : en encourageant les questions des stagiaires, par les travaux en groupe, les échanges, il peut également proposer des exercices pratiques, des quizz...

CHIFFRES CLEFS 2021*

18/20

Note de satisfaction
(moyenne)

93

Nombre de stagiaires

10,3
Stagiaires

Nombre moyen de
stagiaires par formation

217
Heures

Nombre d'heure de
formation dispensées

**Ces chiffres se basent sur 9 formations qui se sont déroulées ou terminées en 2021. Elles ne prennent pas en compte les 6 sessions qui n'ont pas encore été achevées lors de l'édition de ce catalogue.*

MODALITES DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

2 types de formations sont proposées, elles relèvent de modes de financement différents :

- Les Actions Collectives Territoriales (ACT) pour lesquelles l'URHAJ est l'organisme de formation (OF)
- Les formations réglementaires pour lesquelles l'URHAJ vous met en relation avec un autre organisme de formation : Sauvegarde Formation

LES ACTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES (ACT)

Ces formations sont élaborées sur mesure par l'URHAJ afin de répondre aux spécificités des métiers en FJT et projets habitats jeunes. Tantôt transversales aux différentes fonctions au sein des résidences, tantôt orientées sur certaines fonctions seulement, toutes permettent une prise de recul, l'acquisition de connaissances et un temps de réflexion encadré et collectif entre salariés de différents établissements.

L'URHAJ sollicite Uniformation pour le financement des coûts pédagogiques de formation dans la cadre des ACT ouvertes par la Branche FSJT. Ces actions seront par conséquent gratuites pour les structures employeuses si les financements sont accordés à l'URHAJ par Uniformation.

Attention : Les demandes de financement des ACT mettant plusieurs mois à être traitées par Uniformation, nous vous confirmerons leur prise en charge financière seulement au mois de février/mars. Dans le cas où il n'y aurait pas de financement sur une ou plusieurs de nos formations, nous vous proposerons de confirmer votre inscription dans les conditions suivantes :

>> Facturation par l'URHAJ à hauteur de 180€ par jour et par participant. Ce montant pourra ensuite faire l'objet d'une demande de prise en charge par l'employeur auprès de son OPCO (Uniformation...).

Les coûts annexes (frais de restauration et de déplacement) restent à la charge des structures, qui peuvent ensuite en demander le remboursement auprès de leur OPCO.

LES FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ces formations correspondent à des contenus techniques, règlementés et encadrés. Selon les missions qui leur sont confiées, les salariés peuvent avoir besoin d'être habilités pour certaines interventions techniques.

Ces formations réglementaires sont proposées par l'organisme de formation Sauvegarde Formation. La contractualisation (convention de formation, facturation...) s'effectue en direct avec Sauvegarde Formation.

Ces formations sont payantes pour les structures. Le coût pédagogique global est divisé par le nombre de participants, les coûts annexes (frais de restauration et de déplacement) sont également à la charge des structures. Ces montants pourront faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès de votre OPCO, mais sans garantie, car il s'agit pour certaines de formations obligatoires et donc à la charge de l'employeur.

A titre informatif, en 2021, le coût moyen par participant a été de : 178 € pour une formation Habilitation électrique et 150 € pour une formation FSST.

Important :

- L'URHAJ n'est pas Organisme de Formation sur ces formations ! Nous recueillons simplement les besoins afin de vous permettre de mutualiser les coûts et de simplifier votre accès à ces formations.
- Ces formations ne peuvent être planifiées que si un nombre suffisant de personnes est réuni. Les formulaires d'inscriptions mis à disposition permettent de recueillir les besoins.

ACTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES (ACT)

Formations	Dates	Socio-éducatif	Gestion locative	Direction	Autres	Page
Assurer un accompagnement personnalisé des résidents en fonction de leurs potentiels et de leurs projets	20-21 avril	X				8
Codéveloppement - direction	Avril à décembre			X		9
Gestion des conduites addictives chez les jeunes	12-13 mai	X				10
Accompagner les résidents à l'entretien de leur logement et des espaces partagés en FJT	25 mai et 29 juin	X	X			11
Accueillir des personnes étrangères : situations juridiques et interculturalité	9, 10 et 16 juin	X				12
Transition numérique des résidences-FJT	Juin			X		13
Accompagner les résidents vers l'insertion professionnelle en lien avec les partenaires du territoire	19-20 septembre	X				14
Les spécificités du projet FJT : mieux comprendre pour mieux agir	10-11 octobre	X	X	X	X	15
Sensibiliser les résidents à la désinformation et à l'esprit critique	Novembre	X				16
Accompagner les résidents vers le logement autonome : outils et pratiques	1-2 décembre	X	X			17



ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES RÉSIDENTS EN FONCTION DE LEURS POTENTIELS ET DE LEURS PROJETS

Satisfaction
18/20

PRÉSENTATION

S'appuyer sur le potentiel des résidents pour les accompagner au mieux vers leurs autonomisation, socialisation et émancipation c'est l'objectif des FJT. Chaque jeune étant différent, cette formation permettra aux équipes socio-éducatives de mieux savoir adapter le projet personnalisé et d'acquérir des postures et méthodes complémentaires afin de permettre la réalisation effective de ce projet.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Construire et mettre en œuvre un accompagnement personnalisé d'un résident en FJT en fonction de son projet et de ses potentialités.

COMPETENCES VISEES

- Effectuer un diagnostic de la situation du résident
- Elaborer un plan d'actions partagé avec le jeune
- Assurer un suivi de la situation en relation avec l'équipe
- Effectuer une évaluation de l'intervention
- Adapter sa posture afin d'établir une relation bienveillante
- Permettre la prise d'autonomie
- Travailler avec les partenaires du territoire (orienter et assurer un suivi en coordination)
- Articuler l'accompagnement individuel et collectif

CONTENU

- Les facteurs favorables et les freins
- Éléments de méthode
 - o Diagnostiquer
 - o Élaborer un plan d'action partagé avec le jeune
 - o Évaluer les résultats
- Attitudes et postures professionnelles
- L'orientation et le suivi

DATES

Mercredi 20 et jeudi
21 avril 2022

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Avoir une fonction socio-éducatrice en FJT

INTERVENANT

Sadia El Mahi, formatrice en cursus DECESF

METHODES MOBILISEES

Partage et échange d'expérience
Co-construction
Etude de cas – mise en pratique
Saynètes

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :

<https://forms.gle/hJJ3nWWyZBYwKD4n9>

Retrouvez le catalogue en ligne : <http://urhaj-idf.fr>

CODEVELOPPEMENT EQUIPES DE DIRECTION

Nouvelle

PRÉSENTATION

Les équipes de directions font face à des problématiques multiples : gestion du bâti, gestion budgétaire, management et gestion des ressources humaines, conflits avec ou entre résidents, accompagnement au changement, ... Face à la multiplicité des situations à gérer et donc des compétences qu'elles doivent développer, elles peuvent avoir un sentiment de solitude et besoin d'une aide extérieure et bienveillante.

Les groupes de codéveloppement permettent aux directions de se retrouver avec leurs pairs à intervalle régulier afin de réfléchir ensemble à des solutions concrètes à leurs difficultés. Un facilitateur utilise différentes méthodes structurées pour permettre la prise de parole et l'émergence de pistes de résolution. Ces groupes permettent aux équipes de direction de développer un réseau de pairs aidants ainsi que leurs connaissances et compétences grâce à l'apport des autres membres.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Utiliser l'intelligence collective pour réfléchir en groupe de pairs sur des problématiques vécues et actuelles, coconstruire des solutions, s'entraider et se soutenir mutuellement, afin de développer son leadership et d'améliorer ses pratiques professionnelles.

COMPETENCES VISEES

- Être capable de prendre du recul et d'analyser une situation dans sa globalité
- Apprendre à aider et à être aidé
- Connaître, comprendre, appliquer, analyser et évaluer les pratiques relatives à la direction d'un FJT
- Renforcer et développer de nouvelles connaissances et compétences liées à la fonction de direction de FJT

CONTENU

Le contenu des groupes dépend des problématiques apportées par ses membres, voici un exemple de sujets abordés par le groupe en 2021 :

- Organisation des ressources humaines, difficultés de management
- Gestion du bâti, entretien et aménagement des locaux,
- Difficultés des résidents ou avec des résidents
- Gouvernance associative
- Stratégie associative et développement
- Projet d'établissement et accompagnement socio-éducatif

Les échanges du groupe restent confidentiels.

Important : Le travail de codéveloppement nécessite votre engagement sur l'ensemble des séances de l'année. Les groupes de codéveloppement sont créés en début d'année et sont fixes.

DATES

D'avril à
décembre 2022
(dates définies par le groupe)

DUREE

5 séances de 2h en
distanciel et 1 séance de 4h
en présentiel
2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Avoir une fonction de
direction en FJT

ACCES

Deux groupes limités à
8-10 participants

INTERVENANT

Un intervenant par groupe,
formateur et
accompagnateur de
groupes.

METHODES MOBILISEES

Echange de pratiques
Méthodes de facilitation
Co-construction
Etude de cas

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
[https://forms.gle/
dwnAHU8sv3Bffom9](https://forms.gle/dwnAHU8sv3Bffom9)

Retrouvez le catalogue en
ligne : <http://urhaj-idf.fr>

PRÉSENTATION

MDMA, GHB, crystal, crack... autant de produits qui traversent nos sociétés et qui transforment les modes de consommation et de pratiques toxicomanes. Dans cette formation nous explorerons les différents types de produits et de pratiques addictives ainsi que leurs effets et leurs conséquences sur le plan social. Cette formation permettra de se repérer dans les différentes pratiques, de prendre du recul, et d'adopter un comportement adapté afin de pouvoir en parler avec les résidents et le cas échéant les orienter.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Connaitre les pratiques addictives chez les jeunes et leurs effets sur les consommateurs afin de pouvoir en parler avec les résidents et le cas échéant, les orienter vers des partenaires du territoire.

COMPETENCES VISEES

- Connaitre les différents produits et les pratiques de consommation
- Identifier les effets physiques, psychologiques et comportementaux des différents produits
- Connaitre les réseaux d'information et de prise en charge
- Adapter son comportement et sa communication

CONTENU

- Représentations sur les drogues et addictions
- Définition des addictions
- Présentation des produits (cannabis, MDMA, crack, cocaïne, etc.) :
 - o Nature des produits
 - o Effets recherchés
 - o Mode de consommation
- Les différents phénomènes de dépendance et les conséquences sur la santé physique et psychique ainsi que les conséquences sociales
- Repérer les signes de consommation problématique
- Communiquer avec des personnes sur leur addiction :
 - o Ouvrir un espace de parole sécurisé et non-jugeant
 - o Vocabulaire en lien avec la consommation
- Exploration de son territoire professionnel afin d'identifier les structures d'aide et de soin
- Supports de prévention

DATES

Jeudi 12 et vendredi
13 mai 2022

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Avoir une fonction-socio-éducative en FJT

INTERVENANT

Amélie Pornin, formatrice

METHODES MOBILISEES

Apports théoriques
Etudes de cas
Réflexions autour de textes et supports vidéo
Echange d'expériences entre stagiaires

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
<https://forms.gle/G9uWMHagujBVTOP96>

Retrouvez le catalogue en ligne : <http://urhaj-idf.fr>

ACCOMPAGNER LES RESIDENTS A L'ENTRETIEN DE LEUR LOGEMENT ET DES ESPACES PARTAGES

Nouvelle

PRÉSENTATION

Entretenir son logement fait partie des compétences à acquérir pour être autonome, elle s'inscrit donc naturellement dans les thématiques d'accompagnement socio-éducatif réalisé dans nos structures. Pourtant c'est une question complexe à traiter. Comment aborder des questions d'entretien ou d'hygiène sans entraver l'intimité des résidents ou leurs libertés ?

Vivre dans une résidences-FJT, c'est avoir un chez-soi et partager des espaces communs. Le respect de ses voisins et des lieux collectifs est alors une nécessité pour l'entente de tous. Comment les responsabiliser sur ces espaces ?

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Être en capacité d'accompagner les résidents sur les questions d'hygiène et d'entretien du logement et des espaces communs, dans la bienveillance et le non-jugement, pour favoriser le développement de l'autonomie des résidents et leur responsabilisation.

COMPETENCES VISEES

- Comprendre les normes et représentations sur l'hygiène et le rangement
- Adopter une posture et un langage favorable à l'accompagnement à l'entretien du logement
- Analyser la dichotomie entre les besoins des gestionnaires sur l'entretien des logements et la notion d'espace privé
- Construire et animer une action collective sur l'entretien du logement
- Responsabiliser les résidents sur le respect des espaces partagés

CONTENU

- Les facteurs d'influence de l'hygiène chez un individu
- Les représentations et normes d'hygiène et rangement
- Le langage et l'attitude bienveillante et un non-jugement pour aborder les questions d'hygiène avec le résident
- Les besoins des gestionnaires sur l'entretien des logements
- Techniques pour responsabiliser les résidents sur les espaces partagés (théorie des nudges)

Construction d'une action collective sur l'appropriation et l'entretien du logement

DATES

**Mercredis 25 mai et
29 juin 2022**

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Avoir une fonction-socio-éducatrice ou de gestion locative en FJT

INTERVENANT

Laurence Fourcroy et Sophie Macor, formatrices en cursus CESF à Institut Supérieur Clorivière

METHODES MOBILISEES

Echange de pratique
Apport théorique
Travaux en groupe
Co-construction
Quizz
Saynètes
Etude de cas

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :

<https://forms.gle/iWscS9dJ8w2k523v7>

Retrouvez le catalogue en ligne : <http://urhaj-idf.fr>

ACCUEILLIR DES PERSONNES ETRANGERES : SITUATIONS JURIDIQUES ET INTERCULTURALITE

Satisfaction
19,1/20

PRÉSENTATION

Face à une législation complexe et évolutive du droit des étrangers sur le territoire français, les jeunes concernés se sentent souvent démunis et impuissants. Il est primordial que le personnel socio-éducatif des FJT soit en mesure d'orienter ces jeunes dans leurs démarches et de les aider dans la constitution de dossiers, de recours administratifs.

Au-delà des apports juridiques, la 3e journée de formation permettra de prendre du recul et de s'interroger sur l'impact des différences culturelles dans la prise en charge éducative et ainsi d'adapter sa posture et sa pratique professionnelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir accompagner un jeune étranger dans ses démarches administratives liées au titre de séjour ou à l'obtention de la nationalité française
- Comprendre les problématiques liées à la migration et adapter sa posture face à la différence culturelle.

COMPETENCES VISEES

- Connaître les sources du droit des étrangers
- Connaître les différents titres de séjour et leurs modalités
- Savoir comment changer de statuts
- Connaître les interlocuteurs et les démarches
- Connaître les voies de recours en cas de refus
- Connaître les modes d'acquisition de la nationalité française
- Construire un parcours d'accompagnement vers le droit
- Connaître et comprendre notion d'interculturalité, ethnocentrisme et racisme
- Connaître et comprendre les notions de stéréotypes et préjugés
- Comprendre le processus psychologique de l'immigration et les écueils de l'intégration

CONTENU

- Les cartes de séjour (temporaire, pluriannuelle, résident), modalité de renouvellement et de changement de statut
- Les refus au guichet, mesures d'éloignement et recours possibles
- Modes de transmission et d'acquisition de la nationalité française
- Concepts issus de l'anthropologie (culture, interculturalité, ethnocentrisme, racisme) et de la psychologie (cognition sociale, catégorisation, stéréotypes et préjugés)
- Processus psychologiques liés à l'immigration et réalité sociale
- Ecueils de l'intégration

DATES

Jeudi 9, vendredi 10
et jeudi 16 juin 2022

DUREE

3 jours – 21h

PUBLIC ET PREREQUIS

Avoir une fonction-socio-éducative en FJT

INTERVENANT

- Juriste à l'Adate, association d'accompagnement des personnes migrantes, en charge de la plateforme Info droits étrangers, formatrice.
- Pablo Bergami, EOS Psy, psychologue clinicien et enseignant

METHODES MOBILISEES

Apports théoriques par le formateur (diaporama, fiches techniques, outil méthodologique)
Étude de cas pratiques et concrets
Quizz, Mises en situation
Débats, Analyse de médias

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :

<https://forms.gle/kUfbT2CEfUo9Wszr5>

Retrouvez le catalogue en ligne : <http://urhaj-idf.fr>

TRANSITION NUMERIQUE DES RESIDENCES-FJT

Nouvelle

PRÉSENTATION

Les pratiques numériques se sont développées dans nos résidences-FJT au fur-et-à-mesure des besoins et évolutions techniques. Ils constituent parfois une juxtaposition d'éléments plus ou moins utiles et/ou contraignants. S'engager dans une démarche globale de transition numérique permet de prendre du recul afin de redonner du sens et de la cohérence à ces pratiques numériques, de mettre les outils au service des professionnels, des jeunes et du projet, pour gagner du temps, de l'énergie et en efficacité.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Comprendre l'intérêt d'engager une démarche de transition numérique globale, en comprendre les principales étapes et être capable de la piloter.

COMPETENCES VISEES

- Connaître le vocabulaire informatique lié à la démarche
- Réaliser un diagnostic de sa structure concernant les outils numériques
- Comprendre les bénéfices attendus d'une démarche de transition numérique
- En fixer des objectifs SMART et identifier les facteurs de réussite
- Identifier les freins et les leviers correspondants
- Intégrer les attendus du RGPD dans sa démarche
- Connaître des méthodes participatives de mise en œuvre de la démarche
- Identifier et prendre en compte les potentielles conséquences sur les ressources humaines

CONTENU

- Définitions des termes liés à la transformation numérique
- Outils numériques (libres et propriétaires)
- Enjeux du travail collaboratifs
- Risques numériques, protection et RGPD
- Méthodologie de diagnostic et outils

DATES

Juin 2022

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Avoir une fonction de direction en FJT

INTERVENANT

Solidatech, expert de la transformation numérique des associations

METHODES MOBILISEES

Echange de pratique
Apport théorique
Travaux en groupe
Co-construction
Quizz
Cas pratiques

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
<https://forms.gle/A2xvKN24ZQaP56vz6>

Retrouvez le catalogue en ligne : <http://urhaj-idf.fr>

ACCOMPAGNER LES RESIDENTS VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE : DU DIAGNOSTIC PARTAGE A LA MISE EN LIEN VERS LES PARTENAIRES

Nouvelle

PRÉSENTATION

Les résidents sont à l'aube de leur vie professionnelle et ont des besoins d'accompagnement plus ou moins importants pour avancer dans leur insertion professionnelle, dans des secteurs d'activité variés.

Pour les aider à concrétiser leurs projets professionnels, les équipes socio-éducatives s'appuient sur des partenaires experts de l'insertion professionnelle. Le premier diagnostic des besoins et de la situation professionnelle du résident est alors essentiel, il permet de construire un plan d'action et de mettre en lien les jeunes avec les partenaires les plus pertinents pour leur projet.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les différentes dimensions qui participent à la construction d'un parcours professionnel, réaliser un entretien de diagnostic et mettre en œuvre un accompagnement individualisé en s'appuyant sur les partenaires du territoire.

COMPETENCES VISEES

- Comprendre les différentes dimensions qui participent à la construction du parcours d'insertion du jeune (soi, l'environnement, l'entourage...)
- Faire un diagnostic partagé de la situation du résident
- Formaliser à l'écrit dans l'intérêt du résident
- Identifier les principaux acteurs de l'accompagnement à l'insertion professionnelle, leurs dispositifs et champs de compétence
- Construire un plan d'action partagé
- Identifier les stratégies susceptibles de soutenir la mobilisation du résident dans les différentes étapes de son parcours d'insertion.

CONTENU

- Approche socio-historique :
 - o Notion d'orientation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle
 - o Attendus de notre société
 - o Différentes manières d'envisager l'accompagnement à l'insertion professionnelle
- Les outils et dispositifs mobilisables
- Les besoins des jeunes accompagnés
- Travail méthodologique : entretien de diagnostic partagé, plan d'action
- Partenaires de l'insertion professionnelle : orientation et suivi

DATES

Lundi 19 et mardi
20 septembre 2022

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Avoir une fonction-socio-éducative en FJT

INTERVENANT

Hervé Gallien, formateur associé, Aléthéia formation, organisme dédié à la formation des professionnels de l'insertion professionnelle

METHODES MOBILISEES

Echange de pratique
Apport théorique
Travaux en groupe
Co-construction
Pédagogie expérientielle
Quizz
Analyse de pratiques
Etude de cas

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
<https://forms.gle/utJ5Q4akGGMhhe4Q8>

Retrouvez le catalogue en ligne : <http://urhaj-idf.fr>

LES SPECIFICITES DU PROJET FJT : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Satisfaction
18,6/20

PRÉSENTATION

Fort d'une histoire de plus d'un siècle, le projet FJT perdure tandis que son environnement évolue régulièrement.

Au travers du parcours d'un résident, de son entrée à sa sortie, il s'agira d'appréhender la spécificité du modèle FJT, de réfléchir à l'articulation possible entre ses valeurs, son contexte réglementaire et la gestion quotidienne de la structure.

Particulièrement recommandée aux nouveaux salariés, cette formation s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent mettre en perspective leurs pratiques quotidiennes, de la gestion locative à l'accompagnement socio-éducatif.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Connaître et comprendre les spécificités du projet FJT puis s'interroger et mettre en perspective ses pratiques.

COMPETENCES VISEES

- Connaître l'histoire des FJT et son impact sur les établissements
- Connaître et appliquer aux actions quotidiennes les valeurs et principes qui guident l'action des FJT
- Connaître et s'appropriier les outils de l'action socio-éducative
- Connaître et s'appropriier les outils de la gestion locative
- Comprendre l'environnement réglementaire et savoir trouver une information
- Comprendre la démarche d'amélioration continue et y prendre part

CONTENU

- Les principes et valeurs du projet FJT
- Introduction réglementaire et statut du FJT, lois principales encadrant son activité
- La construction d'un FJT : des partenaires et des projets
- Histoire : grandes dates et éléments saillants (familles et partenaires)
- Outils de la gestion locative : public accueilli, procédure d'admission, titre d'occupation, état des lieux, redevance, préavis, dépôt de garanti
- Outils de l'action socio-éducative :
 - o Thématiques, formes et finalités de l'action socio-éducative
 - o Outils de la loi 2002-2 : livret d'accueil, charte des droits et liberté, contrat de séjour, personne qualifiée, instance de participation, règlement de fonctionnement
- Amélioration continue : au quotidien et à des échéances réglementaires (contrat de projet CNAF et évaluation ESSMS)

DATES

Lundi 10 et mardi
11 octobre 2022

DUREE

2 jours – 14h

–

PUBLIC ET PREREQUIS

Travailler en FJT

–

INTERVENANT

Equipe de l'URHAJ Ile-de-France

–

METHODES MOBILISEES

Echange de pratique
Apport théorique
Travaux en groupe
Co-construction

–

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne
<https://forms.gle/T6K5q8bR8Xixx4dc7>

Retrouvez le catalogue en ligne : <http://urhaj-idf.fr>

SENSIBILISER LES RESIDENTS A LA DESINFORMATION ET A L'ESPRIT CRITIQUE

Nouvelle

PRÉSENTATION

En 2018 71% des jeunes de 15-34 ans consultaient quotidiennement l'actualité via les réseaux sociaux, ces derniers étant, pour cette génération, le premier mode d'accès à l'information (Médiamétrie). Comment distinguer une information vérifiée d'une infox sur des réseaux où chacun peut diffuser des informations et les relayer ? Sensibiliser les résidents à l'esprit critique est une des missions des équipes des FJT, pour accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté et le développement de leur pouvoir d'agir.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Comprendre les processus de la désinformation et être capable de sensibiliser les résidents sur cette question et leur donner des clefs pour exercer un esprit critique.

COMPETENCES VISEES

- Connaître les différents médias et les sources d'information
- Comprendre les processus de transmission de l'information (et des infox), notamment sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes de 16-30 ans
- Connaître et savoir appliquer les méthodes de vérifications des sources (fact checking)
- Mettre en place une action collective pour sensibiliser les résidents à l'esprit critique
- Adopter un discours et une attitude permettant aux résidents de remettre en question une information

CONTENU

Nous sommes toujours à l'étude des propositions des formateurs sollicités. Nous vous communiquerons les informations sur le contenu de cette formation d'ici décembre 2021.

DATES

Novembre 2022

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Avoir une fonction-socio-éducative en FJT

INTERVENANT

En cours d'étude
Professionnels du secteur de l'éducation aux médias

METHODES MOBILISEES

Echange de pratique
Apport théorique
Travaux en groupe
Co-construction

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :

[https://forms.gle/
krq7c1NH2pSX7XwZA](https://forms.gle/krq7c1NH2pSX7XwZA)

Retrouvez le catalogue en ligne : <http://urhaj-idf.fr>

ACCOMPAGNER LES RESIDENTS VERS LE LOGEMENT AUTONOME : OUTILS ET PRATIQUES

Satisfaction
18,2/20

PRÉSENTATION

Accompagner les résidents vers le logement autonome est l'une des missions premières des résidences-FJT. D'une durée de deux jours, la formation alterne apports théoriques et échanges de pratiques. Au-delà de l'acquisition de connaissances sur la situation du logement en Ile-de-France, la formation vise à appréhender le fonctionnement du secteur du logement (social, privé) et connaître les différents partenaires et dispositifs mobilisables pour accompagner les jeunes vers le logement autonome.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Être en capacité d'accompagner un résident dans sa recherche de logement en mobilisant les aides, dispositifs et partenaires du territoire.

COMPETENCES VISEES

- Connaître les dispositifs d'aide en matière d'accès et de maintien dans les lieux
- Connaître le fonctionnement du logement social
- Connaître les démarches pour trouver un logement dans le parc privé
- Etablir un projet logement en fonction de la situation du résident
- Identifier les publics prioritaires
- Concevoir un parcours d'accompagnement vers le logement autonome articulant actions collectives et accompagnement individuel

CONTENU

- L'habitat des jeunes en Ile-de-France : chiffres clés et cadrage
- Le projet logement, les étapes de l'accompagnement
- Le logement social : de la demande à l'entrée dans les lieux, comprendre le processus d'attribution
- Les publics prioritaires
- Trouver un logement dans le parc privé
- Présentation des dispositifs d'aides (CAF, Action Logement, ...)
- Cas pratiques et ressources mobilisables

DATES

Jeudi 1^{er} et vendredi
2 décembre 2022

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Avoir une fonction-socio-éducative ou de gestion locative en FJT

INTERVENANT

Equipe de l'URHAJ Ile-de-France

METHODES MOBILISEES

Echange de pratique
Apport théorique
Travaux en groupe
Co-construction

TARIF

Action collective territoriale

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
<https://forms.gle/1GeZKVqUFMRAtPiE8>

Retrouvez le catalogue en ligne : <http://urhaj-idf.fr>

FORMATIONS REGLEMENTAIRES

Habilitation électrique H0 / B0 – B.S manœuvres simples

19

Habilitation électrique BS-BE manœuvres simples / essais et mesurage

20

Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (FSST)

21



HABILITATION ÉLECTRIQUE H0-B0-BS MANOEUVRES SIMPLE

PRÉSENTATION

Titre d'habilitation préparé : H0-B0 / BS, domaines BT et TBT (durée validité : 3 ans). Le Titulaire habilité peut à l'issue de cette formation effectuer les actions et manœuvres d'ordre électrique permises suivantes : (Selon Norme NF C 18-510)

- Remplacement hors-tension de lampes et accessoires (Luminaire, fusible...)
- Effectuer des travaux en toute sécurité au voisinage d'installation électrique
- Réenclencher un disjoncteur en vue de remettre sous tension une installation ou un équipement...

OBJECTIFS

- Habilitier le personnel désigné conformément à la Norme UTE C 18-510 du 21 janvier 2012
- Former le personnel désigné aux risques du courant électrique et de ses effets sur le corps humain
- Être capable d'effectuer en toute sécurité les actions électriques simples
- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité adaptées en cas d'incendie ou d'accident sur un équipement ou à proximité d'une installation électrique

CONTENU

1ère partie : Théorique

- Notions élémentaires d'électricité
- Les dangers du courant électrique : Statistiques et chiffres liés aux accidents du travail d'origine électrique
- Les effets du choc électrique
- Les soins aux électrisés
- La prévention et la protection (Les équipements de protection)
- Les règles de sécurité (Indices de protection)
- Les différents domaines de tension
- Les manœuvres permises (Disjoncter, réenclenchement d'un disjoncteur, remplacement d'un équipement d'éclairage...)

- L'habilitation
- Les distances minimales d'approche et zones de voisinage
- Les définitions relatives aux opérations
- Le titre d'habilitation
- Les textes réglementaires
- Les incendies sur les ouvrages électriques
- Les premiers secours aux électrisés

2ème partie : Pratique

- Visite des installations du site ou simulation
- Quizz
- Mise en situation : Simulation d'incident, tests et manœuvre simple sur tableau de simulation

DATES

En fonction des demandes

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Tout public

INTERVENANT

Sauvegarde Formation

METHODES MOBILISEES

Apports théoriques
Mise en pratique

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Quizz évaluation
Test de mise en pratique

MODALITÉ D'ACCÈS

Sur inscription—limite 10 places

TARIF

Formation réglementaire

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :

<https://forms.gle/Et3DdT5pXvAD4s9a8>

Retrouvez le catalogue en ligne :

<http://urhqi-idf.fr>

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANOEUVRES SIMPLES / ESSAIS ET MESURAGES

PRÉSENTATION

Titre d'habilitation préparé : H0-B0-BS-BE, domaines HT, BT et TBT (durée validité : 3 ans). Le Titulaire habilité peut à l'issue de cette formation effectuer les actions et manœuvres d'ordre électrique permises suivantes : (Selon Norme NF C 18-510)

- Remplacement hors-tension de lampes et accessoires (Luminaire, fusible...)
- Effectuer des travaux en toute sécurité au voisinage d'installation électrique
- Réenclencher un disjoncteur en vue de remettre sous tension une installation ou un équipement...
- Effectuer avec les Équipements de Protection Individuelle (E.P.I) les mesurages et vérification permettant de vérifier le bon fonctionnement d'un équipement, d'une machine.
- Procéder conformément à la procédure à la mise hors-tension en toute sécurité d'une installation (Consignation) et d'effectuer sa remise sous-tension (Déconsignation)...

OBJECTIFS

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires.
- Être capable d'effectuer une manœuvre simple d'ordre électriques permise
- Pouvoir intervenir en toute sécurité sur un équipement ou une installation électrique en Basse Tension.

CONTENU

Module tronc commun

- Les grandeurs électriques
- Les effets du courant électriques sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les différents domaines de tension.
- Reconnaitre l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Le principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail : équipements de protection collective, signalisations et repérages.

- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel, d'incendie dans un environnement électrique
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module manœuvres en basse tension (BS - BE manœuvre)

- Les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les limites de l'habilitation BE manœuvre
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

DATES

En fonction des demandes

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Tout public

INTERVENANT

Sauvegarde Formation

METHODES MOBILISEES

Apports théoriques
Mise en pratique

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Quizz évaluation
Test de mise en pratique

MODALITÉ D'ACCÈS

Sur inscription—limite 10 places

TARIF

Formation réglementaire

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :
<https://forms.gle/Et3DdT5pXvAD4s9a8>

Retrouvez le catalogue en ligne :
<http://urhaj-idf.fr>

FORMATION INITIALE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (FSST)

PRÉSENTATION

Certificat préparé : Sauveteur secouriste
Conformément au programme du Référentiel ED 7001 de l'I.N.R.S.
Durée de validité : 2 ans

OBJECTIFS

- Former le personnel désigné à la prévention des risques professionnels
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires en matière de Premiers Secours
- Être capable de porter secours à toute personne blessée ou en état de malaise

CONTENU

Présentation de la formation et des objectifs
Situer le Sauveteur Secouriste du Travail dans La Santé et La Sécurité du Travail (Rôle du S.S.T, Indicateurs, Cadre Juridique...)
Rechercher les dangers persistants pour protéger (Alerte aux Populations, Analyse de l'Accident...)
De protéger à prévenir (Intervention / Prévention) (Comprendre pour Prévenir)
Examiner la victime (Déterminer une situation pour cibler un résultat à atteindre)
De faire alerter à informer (Consignes, procédures et organisation de l'entreprise)
Secourir
La victime saigne abondamment
La victime s'étouffe
La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
La victime répond, elle présente une brûlure
La victime répond, elle présente une douleur qui empêche certains mouvements (traumatisme)
La victime répond, elle présente une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas, elle respire
La victime ne répond pas, elle ne respire pas
Le Défibrillateur Automatisé Externe : Mise en œuvre et consignes d'utilisation

DATES

En fonction des demandes

DUREE

2 jours – 14h

PUBLIC ET PREREQUIS

Tout public

INTERVENANT

Sauvegarde Formation

METHODES MOBILISEES

Apports théoriques
Mise en pratique

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Quizz évaluation
Test de mise en pratique

MODALITÉ D'ACCÈS

Sur inscription—limite 10 places

TARIF

Formation réglementaire

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne :

<https://forms.gle/Et3DdT5pXvAD4s9a8>

Retrouvez le catalogue en ligne :

<http://urhaj-idf.fr>

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES SALARIES : AUTRES OUTILS MOBILISABLES

Les outils de la formation professionnelle 23

Les actions régionales 24

La plateforme collaborative Habitat Jeunes IdF 24



LES OUTILS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Outre le programme de formations proposé par l'URHAJ IDF, d'autres outils existent pour la formation des salariés.

Pour des informations plus exhaustives : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

À compter du 1er janvier 2019 le plan de développement des compétences remplace le plan de formation. Il permet aux salariés de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur.

- Pour les actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi
- Pour les actions de développement de compétences

Plus d'informations : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-formation/article/plan-de-developpement-des-competences>

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le compte personnel de formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il a une vocation universelle et s'adresse à tous les actifs.

A l'initiative du salarié (avec accord de l'employeur si la formation se déroule tout ou partie sur le temps de travail)

- Pour les actions de formation certifiantes (inscrites au RNCP ou répertoire spécifique dont CléA)
- Pour les actions suivantes : accompagnement VAE, bilan de compétences...

Plus d'informations : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

LE CATALOGUE UNIFORMATION

Pour les structures adhérentes à cet OPCO : catalogue de formations gratuites sur divers domaines.

Consultable en ligne : <https://www.uniformation.fr/entreprise/formation/offre-de-formation-clefs-en-main>

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Pour l'accompagnement de tous les salariés envisageant une évolution professionnelle, un temps de réflexion sur leur parcours et projet professionnel.

Plus d'informations : <https://mon-cep.org/>

LES ACTIONS REGIONALES

Dans le cadre de ses missions de tête de réseau, l'URHAJ propose 3 types d'actions pour accompagner le développement du pouvoir d'agir des acteurs Habitat Jeunes IdF :

- Actions de formations
- Rendez-vous récurrents
- Rencontres thématiques

Toutes les informations pour participer à ces actions régionales vous sont transmises via nos newsletters bimensuelles ! Vous ne la recevez pas encore ? Envoyez-nous un mail à contact@urhaj-idf.fr et nous vous ajouterons à notre base de diffusion.

ACTIONS DE FORMATION

- Les actions collectives territoriales (ACT) présentées dans la 1^{ère} partie de ce catalogue
- Des formations « pop-up » suivant des besoins collectifs spécifiques (Premiers secours en santé mentale par exemple)
- Le codéveloppement pour les équipes de direction
- Des ateliers (formats courts et ciblés, par exemple sur des outils numériques)

RENDEZ-VOUS RECURRENENTS

- Journée des équipes socio-éducatives
- Echangeons socioéduc' : des temps d'échanges de pratique à distance ou en présence
- Rencontres urhajiennes, pour les équipes de direction et les gouvernances
- Rencontres Habitat

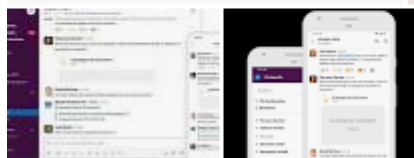
RENCONTRES THEMATIQUES

Ce sont des temps d'échanges et de présentation de dispositifs et de partenaires du réseau ; proposés suivant les besoins et opportunités identifiées.

LA PLATEFORME COLLABORATIVE HABITAT JEUNES ÎLE-DE-FRANCE



Depuis 2020, notre réseau dispose d'une plateforme collaborative sur [Slack](#) qui permet à l'ensemble des salarié-e-s d'échanger directement sur des canaux publics et privés, en message personnel ou dans des petits groupes de discussion.



Objectif ? Permettre à chacun de s'inspirer et de solliciter ses pairs sur ses sujets du quotidien !

A la recherche d'un partenaire pour une action collective ? Bloqué sur un dispositif d'accompagnement des parcours résidentiels ? Envie de partager un bon plan, une info intéressante ? En manque d'inspiration pour organiser ses élections CVS ? Nous vous donnons rendez-vous sur Slack ! Notre espace de travail s'appelle Habitat Jeunes Ile-de-France.

Vous voulez vous lancer dans l'aventure ? Envoyez-nous un mail à contact@urhaj-idf.fr et nous vous enverrons une invitation pour rejoindre la plateforme et créer votre profil. En attendant, découvrez le mode d'emploi [ICI](#) ! L'équipe de l'URHAJ est là pour vous aider à la prise en main de cet outil si nécessaire.

Merci aux membres de la commission formation qui ont contribué
à l'élaboration de ce programme de formation :

Anne Benet-Chambellan, FJT Cité Des Fleurs

Cyrille Boyer, Permanence Accueil

Sadia El Mahi, Membre du CA de l'URHAJ

Chantal Fleury, L'Etape

Jean-Pierre Fondère, Les Jeunes de la Plaine

Stephanie Légé, Relais Jeunes

Magali Rodier, Les Compagnons du devoir et du Tour de France

Céline Yildirim, ALJT



CONTACT

Vous avez des questions ?
Votre contact sur la formation à
l'URHAJ Île-de-France :

Mathilde El Hadeuf
Responsable Actions collectives
formation@urhaj-idf.fr
01 42 16 86 66



166 rue de Charonne
75011 Paris

☎ 01 42 16 86 66
🌐 www.urhaj-idf.fr
@contact@urhaj-idf.fr

📘 📺 🌐 🐦 🎥
@habitatjeunesidf

Numéro de déclaration organisme de formation : 11 75 53506 75

